N° 1. — Prix : 15 c. Bureaux : RUE IMPÉRIALE, 61, au premier. Lundi 12 décembre 1859.

LE PROGRÈS

JOURNAL DE LYON, POLITIQUE QUOTIDIEN

Lyon. — Imprimerie de Chanoine.

ANNONCES : 20 CENTIMES la ligne. — Les abonnements et les Annonces, pour la ville, sont reçus chez M. Boursier-Lafosse, Administrateur, place de la Bourse, 12, à Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Ville de Lyon, un mois 1 fr., pour trois mois 3 fr., pour six mois 6 fr., pour un an 12 fr. — Départements, un mois 1 fr. 25 c., pour trois mois 3 fr. 75 c., pour six mois 7 fr. 50 c., pour un an 15 fr. — Pays étrangers, un mois 1 fr. 50 c., pour trois mois 4 fr. 50 c., pour six mois 9 fr., pour un an 18 fr.

En province, les Directeurs de Messageries et les Libraires se chargent des Abonnements.

RÉCLAMES : 1 FRANC la ligne.

Chanoine, Propriétaire-Gérant.

SOMMAIRE

Prospectus du journal.
BULLETIN. Nouvelles télégraphiques parvenues.
NOUVELLES DE PARIS, suite d'une correspondance particulière. Beaux Discours. — Effets des Adjonctions, par M. Frédéric Soulié. — Nouvelles de l'Étranger, correspondance. — Pour extrait : Rivérial.
CHRONIQUE LOCALE. — Soligène.
Bourse de Lyon du 12 décembre. — Mêlé.
FAITS DIVERS. — Soligène.
VARIÉTÉS : Critique des Essais sur Pindare de M. Villemain, par M. Villermain.
LETTRE RÉTROSPECTIVE, par M. G. la Fontaine.
FEUILLETON : Tranquille le Tueur de Tigres, par M. Gustave Aimard.

Lyon, 11 décembre.

C'est l'opinion des moralistes que aux mystères du cœur humain, que ce qui est le plus dans la vie, ce ne sont pas les actes héroïques accompagnés d'un certain éclat extérieur, mais la pratique constante des vertus qui font l'honnête homme. De même, croyons-nous à notre tour, le lecteur nous saura gré et nous tiendra compte de nos efforts quotidiens pour propager la vérité par une profession de foi énoncée. Les professions de foi! chimères y en a-t-il qui dorment bien tranquilles, ouvrant peut-être de ceux qui les ont faites.

En inscrivant en tête de ces colonnes le titre qu'on vient de lire, en déclarant qu'il le tiendra au sérieux, notre journal nous semble suffisamment révéler ses principes à des lecteurs intelligents. Il est notre service serait grande si tous les hommes un peu expérimentés dans le journalisme ne reconnaissaient pas que depuis quelques années l'intelligence des lecteurs français a n'est habitué à prévenir le pensée de l'écrivain.

Le progrès, a dit un publiciste contemporain, est un accroissement de vie. Contenir dans la mesure du possible au développement de la expansion de sa vie individuelle et collective, tel est l'ambition exprimée par les rédacteurs de cette feuille nouvelle. L'histoire leur a appris et ils savent trop que l'homme ne vit pas seulement de pain c'est pourquoi ils sont déterminés à user de ce merveilleux instrument du monde moderne, qu'on appelle un journal, pour initier à la vie intellectuelle ceux qui lui sont restés étrangers jusqu'ici, ou pour la rendre plus active chez ceux qui ont le bonheur d'en jouir.

Pour nous, un peuple éclairé serait un peuple sauvé.

Entre autres maximes des sages, nous aimons à rappeler ce mot de Royer-Collard, un des orateurs qui ont parlé avec le plus de circonspection et de mesure sur les questions intellectuelles : « Des bibliothèques les livres ont passé dans le esprits. C'est de là qu'il faut les chasser. Avez-vous pour cela un projet de loi ? Tant que nous n'aurons pas oublié ce que nous savons, nous serons malheureux à l'abrutissement et à la servitude. »

Faire passer les livres des bibliothèques dans les esprits : un journaliste peut vivre et mourir à cette tâche, en remerciant la destinée de lui avoir réservé ce rôle.

Pour tout homme habitué à réfléchir sur les lois des sociétés humaines il existe une corrélation intime entre les questions de l'ordre moral et les questions de l'ordre économique. Ces dernières nous paraissent d'autant plus que, d'une part, leur solution légitime peut donner lieu aux plus larges applications du *self-government*; et que, d'autre part, elles intéressent au suprême degré le bien-être et la dignité du plus grand nombre.

C'est dans cet esprit que bien convaincus de la puissance des idées et de la persistance de l'opinion, les rédacteurs du *Progrès* s'adressent à elle en toute assurance, répétant avec une adhésion complète ce que disait Lamennais dans l'*Avenir* de 1830 : « Il y a désormais un sentiment qui doit effacer tous les autres, une douleur, un mot qui doit nous unir tous, la liberté ! »

Ils adoptent comme l'expression d'une profonde idée philosophique le dogme de la solidarité humaine; aussi ne borneront-ils pas leurs sympathies à la France.

La nationalité des peuples, ce premier mode de la souveraineté, trouvera toujours en nous des défenseurs chaleureux. Dans ce siècle qui a vu ressusciter tant de droits et de nations, le passé nous fait une loi d'avoir pour l'avenir la plus ferme espérance.

L.-N.-W. BERARD.
Rédacteur en chef.

PROSPECTUS

I

Un nouveau journal doit être un journal nouveau.

Le *Progrès* se propose en premier lieu de donner à ses lecteurs, non pas des amplifications plus ou moins littéraires sur des thèmes connus, mais un ensemble d'études exactes, de renseignements positifs sur tous les grands faits politiques, économiques, littéraires, scientifiques, qui, à Lyon ou dans les départements voisins, en France ou à l'étranger, méritent l'examen d'un esprit sérieux. Et nous entendons par esprit sérieux celui qui se préoccupe de l'avancement des individus et des peuples en moralité, en liberté, en bien-être, ainsi que des droits immortels de la conscience humaine.

Le *Progrès* se propose en second lieu de grouper les éléments intellectuels si nombreux, mais si disperdés, qui se trouvent à Lyon, et d'en seconder l'action, soit en la constatant, soit en l'aussant à celle des écrivains les plus distingués des départements voisins et de Paris.

II

Pour atteindre ce but, pour avoir sur des sujets nécessairement très-variés des articles intéressants et qui soutiennent du bien commun, une très-grande quantité de collaborateurs nous était indispensable. Il ne nous appartient pas de faire ici l'éloge des publicistes, des critiques, des historiens, des savants qui nous ont promis leur concours ; il nous suffira de dire que nous les avons choisis parmi ceux que des travaux antérieurs, une indépendance noblement soutenue, l'habitude de respecter leur plume, désignaient à notre attention. Aucun journal de province n'aura encore possédé un personnel aussi nombreux, aussi varié et aussi compétent de collaborateurs de tout genre.

Grâce à cette combinaison, nous sommes en mesure de publier régulièrement chaque semaine :

1° Une série d'études sur tous les faits, sur tous les projets qui intéressent nos provinces. Une attention toute particulière sera donnée aux Sociétés savantes, aux grandes Écoles, aux Facultés de Lyon et de Grenoble ; nous n'oublierons ni l'Académie de Mâcon, ni la Société d'émulation de Bourg, ni les importantes études scientifiques qui honorent Montpellier. — La question des décentralisations et la plus indispensable, c'est la décentralisation intellectuelle.

2° Une correspondance politique de Paris, correspondance quotidienne, destinée exclusivement au *Progrès*, et empruntée exclusivement à deux sources différentes.

3° Une étude hebdomadaire sur les livres d'histoire, de philosophie et d'économie sociale, étude assez complète pour qu'aucun ouvrage de quelque valeur ne puisse passer inaperçu de nos lecteurs.

4° Un article également hebdomadaire sur la principale question ou sur le principal personnage qui aura occupé l'attention publique pendant la semaine. La biographie (nous n'avons pas besoin d'ajouter, la biographie qui se respecte et fait le nécessaire) aura sa large part dans nos colonnes.

5° Une chronique des meilleures productions théâtrales, pendant la quinzaine, alternant avec une causerie sur ces mille impressions du monde parisien, où l'esprit français se révèle et où le moraliste trouve souvent à glaner ses leçons les meilleures et plus libérales.

6° Un bulletin scientifique, alternant également de quinzaine en quinzaine avec une bibliographie nouvelle, mais raisonnée, destinée à caractériser en passant toutes les productions qui ne resteront pas dans le cadre du grand article littéraire de la semaine.

En outre, de temps à autre, les romans à la mode et les œuvres poétiques du valeur seront appréciés par un écrivain qui s'est fait un nom dans une des grandes Revues de la capitale et qui est un de nos meilleurs critiques parce qu'il est plus qu'un critique.

III

Les questions extérieures, si nombreuses en France, seront de notre part l'objet d'études toutes spéciales et confiées soit à des historiens, soit à des hommes qui auront vu de près les affaires des peuples étrangers. De plus, nous nous sommes assuré des correspondants non seulement en Algérie, mais en Italie, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Danemark, en Espagne, en Amérique. Plusieurs de nos articles sur ce sujet important des relations internationales porteront des signatures que toute l'Europe connaît.

IV

A tort ou à raison, le public veut des romans; nous porterons du moins une attention scrupuleuse à ce que les nôtres soient non seulement irréprochables, au point de vue de la moralité, mais assez nobiement pensés pour éveiller dans l'âme des lecteurs des sentiments purs et généreux. La description des mœurs étrangères et les scènes historiques y auront presque toujours la première place.

V

Les intérêts de l'agriculture ont besoin d'être étudiés avec une prédilection toute particulière, à une époque comme la nôtre, où cet art, — le premier des arts, — devient une science. Nous renseignerons régulièrement nos abonnés sur tous les problèmes pratiques qui s'y rattachent; et une de nos préoccupations sera de populariser, à mesure qu'elles se produiront, les données nouvelles de l'expérience et de la chimie végétale sur les prairies artificielles, sur les engrais, sur les assolements, sur le drainage, sur l'introduction des matières fermentées dans l'alimentation des bestiaux, sur la nature des ensemencements ou des plantations qui conviennent dans nos contrées aux diverses espèces de sol, et, par exemple, aux sols d'alluvion. Nous n'oublierons pas que la viticulture a aussi ses améliorations possibles et surtout des intérêts trop peu connus du public. Enfin nous enregistrerons, avec la plus grande régularité, les prix des divers produits agricoles.

VI

Quant à l'économie sociale, le *Progrès* ne se contentera point de développer ces belles et saines théories, où se révèle, dans une de ses plus utiles applications, la fécondité universelle du principe souverain de la liberté humaine; il consacrera une part notable de ses colonnes aux problèmes spéciaux d'industrie et de commerce qui sont partout à l'ordre du jour.

Nous pourrions, dans l'ordre des affaires, le même but que dans l'ordre des idées et des faits politiques : et ce but est de favoriser le mouvement, c'est-à-dire ici, de favoriser l'esprit d'initiative et l'exportation.

Mais l'esprit d'initiative ne peut s'exercer qu'autant que sur des données nombreuses et exactes. Une combinaison nouvelle nous permettra d'offrir à nos lecteurs ce que les journaux politiques de Paris eux-mêmes ne leur ont pas encore donné : un tableau général des transactions sur le globe entier.

Outre la revue quotidienne des bourses de Lyon et de Paris nous publierons donc chaque dimanche :

1° Un compte rendu analytique du stock de tous les produits échangeables, dont les éléments seront empruntés aux meilleures sources ;

2° Une revue des journaux financiers avec un résumé raisonné des deux bourses de Lyon et de Paris ;

3° Une chronique des faillites en partance pour New-York.

Nous ajouterons à ces documents une revue industrielle et commerciale de Lyon. On y indiquera non seulement l'état, mais les tendances de notre marché aux soies, le mouvement du magasin général, des ventes publiques et sur hampe, les fluctuations des divers marchés sur lesquels s'approvisionnent nos fabricants. On y joindra des renseignements spéciaux sur les industries des départements voisins, notamment sur la rubanerie et les exploitations métallurgiques du riche bassin qui s'étend de Lyon à Saint-Etienne. — Enfin, comme l'Amérique est notre principal débouché, nous publierons une correspondance régulière contenant, entre autres détails, la statistique raisonnée des importations et exportations américaines.

VII

Grâce au plan qu'on vient de lire, notre journal sera, nous l'espérons, un résumé méthodique, exact et complet, du mouvement général des idées, des choses et des hommes. Quant à l'esprit qui présidera à ce résumé, nous laisserons à nos lecteurs le soin de l'apprécier. Nous nous bornerons à dire que le *Progrès* prendra son titre au sérieux, que ses rédacteurs ont fait de l'amélioration du sort du plus grand nombre le souci de leur vie, et que pour eux le premier moyen de cette amélioration : c'est la liberté.

CHANOINE,
Propriétaire-Gérant.

BULLETIN.

Le monde politique s'intéresse vivement à l'émancipation russe. Cette question remue d'un bout à l'autre l'empire des czars. Il s'est trouvé cinq gentilshommes pour demander que l'empereur donnât au pays une Constitution. On lui a rappelé les promesses faites par Alexandre Ier, à l'ouverture de la diète polonaise en 1818.

Il paraît que le secret dont s'entoure la commission présidée par le général Rostowzow a excité des graves plaintes parmi les députés de la noblesse. Une brochure imprimée à Paris sous le titre : Lettre d'un député du comité à M. le président de la commission de rédaction, aide de camp général Rostowzow, contient de sérieuses attaques contre la commission. L'auteur, M. Davidow, écrit avait gardé l'anonyme. On ne tarda pas à découvrir que la brochure émanait de lui. Son nevey remit un mémoire à l'empereur dans lequel il était dit que de mauvais conseillers conduisaient l'empereur et l'empire au bord d'un précipice. Le conseil de l'empire auquel ce mémoire fut soumis déféra l'auteur complice de haute trahison. Le neveu d'Ustrel, Beaubrarow, fut déchu de sa noblesse et de ses fonctions et exilé à Wiatka.

Les adhésions des gouvernements pour le Congrès arrivent l'une après l'autre. Les Italiens fournissent avec confiance leurs regards vers M. de Cavour pour les représenter. L'Angleterre, soutenu naturel des peuples de la péninsule, ne paraît plus augurer si bien des événements. Deux faits confirmeraient sa désoption actuelle. Il se confirme de plus en plus que M. de Cavour ne lera pas valoir, avec l'autorité de ses antécédents politiques, les droits du Piémont dans la conférence qui s'annonce, et la cour de Rome y sera représentée par le cardinal Antonelli.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance étrangère que nous publions aujourd'hui.

Les journaux bien rédigés sont si rares que tout ce qui touche à ces organes, dont le devoir est d'exprimer l'opinion publique, à le privilège d'exciter vivement la curiosité. Le *Courrier de Paris*, dont on connaît la fortune si variée, serait sur le point de changer encore une fois de propriétaire. Il avait été question de M. de Girardin, lequel a commandé à M. Marinoni une machine gigantesque pour 1860. Cependant le *Courrier de Paris* ne sera pas acheté par M. de Girardin, mais par M. d'Houssonville, membre de nos nombreuses assemblées délibérantes, auteur de l'ouvrage historique ; *La réunion de la Lorraine à la France*. L'affaire est conclue, nous assure-t-on. Tout nous fait espérer que, sous la direction d'un auteur qui a donné des preuves d'un vrai sentiment littéraire, le *Courrier de Paris* sera désormais un journal très bien écrit.

L.-N.-W. BERARD.

Feuilleton du PROGRÈS du 12 décembre 1859.

TRANQUILLE

Le Tueur de Tigres.

PAR M. GUSTAVE AIMARD.

PROLOGUE.

LES DÉFRICHEURS.

I

LE FUGITIF.

Les immenses forêts vierges qui couvraient le sol de l'Amérique septentrionale tendent de plus en plus à disparaître sous les coups pressés des haches des squatters et des pionniers américains dont l'infatigable activité recule de plus en plus vers l'ouest les bornes des déserts.

Des villes florissantes, des champs bien labourés et soigneusement ensemencés, occupent maintenant la région où, il y a dix ans à peine, s'élevaient de forêts impénétrables dont les ramures séculaires laissaient faiblement pénétrer les rayons du soleil, et dont les profondeurs inexplorées abritaient des animaux de toutes sortes, et servaient de refuges à des hordes d'Indiens nomades, dont les mœurs belliqueuses faisaient souvent retentir le cris guerre sous ces dômes majestueux de verdure.

Maintenant les forêts sont tombées, leurs nombreux habitants, repoussés peu à peu par la civilisation qui les poursuit sans relâche, ont fui pas à pas devant elle, et ont été chercher au loin d'autres retraites plus sûres, en emportant avec eux les os de leurs pères, afin qu'ils ne fussent pas déterrés et profanés par le fer impitoyable de la charrue des blancs, qui trace son long et productif sillon sur leurs anciens territoires de chasse.

Ce déboisement continuel, ce défrichement incessant du continent américain est-il un mal ? Non, certes; au contraire, le progrès qui marche à pas de géant et tend avant un siècle à transformer le sol du Nouveau-Monde a toutes nos sympathies; cependant nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver un sentiment de douloureuse commisération pour cette race infortunée rejetée brutalement hors la loi, traquée sans pitié de tous les côtés, qui diminue chaque jour et est fatalement condamnée à disparaître bientôt de cette terre dont il y a quatre siècles au plus elle couvrait en maîtres innombrables l'immense territoire.

Peut-être, si le peuple choisi par Dieu pour opérer les changements que nous signalons avait compris sa mission, d'une œuvre de sang et de carnage aurait-il fait une œuvre de paix et de fraternité, et s'armant des divins préceptes de l'Evangile au lieu de saisir les rifles, les tomahawks et les sabres, serait-il arrivé dans un temps donné à opérer une fusion des deux races, blanche et rouge, et à obtenir un résultat plus profitable au progrès, à la civilisation, et surtout, à cette grande fraternité des peuples qu'il n'est permis à personne de mépriser, et dont ceux qui en oublient les préceptes divins, et sacrés auront un jour à rendre un compte terrible.

Ou ne se fait pas impunément le meurtrier de toute une race, on ne se baigne pas sciemment dans le sang innocent, sans qu'enfin ce sang ne crie vengeance, et que le jour de la justice ne luise et ne vienne brusquement jeter son épée dans la balance entre les vainqueurs et les vaincus.

A l'époque où commence notre histoire, c'est-à-dire vers la fin de 1812, l'émigration n'avait pas pris encore cet immense accroissement qu'elle devait acquérir bientôt, elle ne faisait pour ainsi dire que commencer et les vastes forêts qui s'étendaient, et couvraient un immense espace, entre les frontières des Etats-Unis et du Mexique, n'étaient parcourues que par les pas furtifs des trafiquants et des coureurs des bois, ou par les mocassins silencieux des Peaux-Rouges.

C'est au milieu de l'une des immenses forêts dont nous venons de parler que commence notre récit, le 27 octobre 1812, vers trois heures de l'après-midi.

La chaleur avait été étouffante sous le couvert; mais en ce moment les rayons de plus en plus obliques du soleil allongeaient les grandes ombres des arbres, et la brise du soir qui venait de se lever rafraîchissait l'atmosphère, et emportait au loin les nuées de moustiques qui pendant toute la matinée avaient bourdonné en tourmentant au-dessus des marécages des clairières.

C'était sur les bords d'un affluent perdu de l'Arkansas ; les arbres des deux rives inclinés doucement formaient un dôme épais de verdure au-dessus de ses eaux à peine ridées par le souffle inconstant de la brise : çà et là des flamants roses, des hérons blancs campés sur leurs longues pattes pêchaient leur dîner avec cette insouciante mansuétude qui caractérise en général la race des grands échassiers ; mais soudain, ils s'arrêtèrent, tendirent le cou en avant, comme pour écouter quelque bruit inouï, et, se mettant ensuite à courir pour prendre le vent, ils s'envolèrent avec des cris de frayeur.

Soudain un coup de feu éclata répété par les échos de la forêt : deux flamants tombèrent.

Au même instant une légère pirogue double rapidement un petit cap formé par des palétuviers avancés dans le lit de la rivière et se mit à la poursuite des flamants qui étaient tombés dans l'eau ; l'un d'eux avait été tué sur le coup et dérivait au courant, mais l'autre, légèrement blessé en apparence, fuyait avec une rapidité extrême et nageait vigoureusement.

L'embarcation dont nous avons parlé était une pirogue indienne construite avec l'écorce du bouleau, calfeutrée au moyen de l'eau chaude.

Un seul homme se trouvait sur la pirogue ; son rifle placé à l'avant et fumant encore montrait que c'était lui qui avait tiré.

Nous ferons le portrait de ce personnage appelé à jouer un rôle important dans cette histoire.

Autant qu'on en pouvait juger en ce moment à cause de sa position dans la pirogue, c'était un homme de très-haute taille, sa tête un peu petite était attachée par un cou vigoureux à des épaules d'une largeur peu commune, des muscles durs comme des cordes se dessinaient sur ses bras à chacun de ses mouvements ; en somme toute, l'apparence de cet individu dénotait une vigueur peu commune à son extrême limite.

Son visage éclairé par de grands yeux bleus pétillants de finesse avait une expression de franchise et de loyauté qui plaisait au premier abord et qui complétait l'ensemble de ses traits réguliers et de sa large bouche sur laquelle flottait un éternel sourire de bonne humeur; il pouvait avoir vingt-trois ou vingt-quatre ans au plus, bien que son teint bruni par l'intempérie des saisons et l'épaisse barbe d'un blond cendré qui couvrait le bas de son visage le fissent paraître plus âgé.

Cet homme portait le costume des coureurs des bois : un bonnet de peau de castor dont la queue retombait entre ses deux épaules retenait à grand'peine les épaisses touffes de sa chevelure dorée qui tombait en désordre sur ses épaules, une blouse de chasse en calicot bleu serrée aux hanches par une ceinture de peau de daim tombait un peu au-dessus de ses genoux nerveux, des mitaines espèce de calecons étroits couvraient ses jambes, et ses pieds étaient garantis contre les ronces et les piqûres des reptiles par des mocassins indiens.

Sa gibecière, en cuir hanné, était passée en bandoulière, et, de même que tous les hardis pionniers des forêts vierges, ses armes consistaient en un bon rifle kentuckien, un couteau à lame droite longue de dix pouces et large de deux, et une hachette au fer brillant comme un miroir. Ces armes, exempt naturellement son rifle, étaient suspendues à sa ceinture, qui soutenait encore deux cornes de bison pleines de poudre et de balles.

Ainsi équipé, dans cette pirogue escadrée par l'impétueux paysage qui l'entourait, l'aspect de cet homme avait quelque chose de grand qui inspirait et imposait un respect involontaire.

Le coureur des bois proprement dit est un de ces nombreux types du Nouveau-Monde, qui ne tar-

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES PRIVÉES.

(Correspondance spéciale du Progrès).

Paris, 12 décembre 1 h. 45 m.

On annonce que les adhésions de Rome et de Naples, pour le Congrès, sont arrivées ce matin.

Naples renverra deux plénipotentiaires. Toutes les adhésions des puissances invitées sont arrivées.

Paris, 12 décembre.

Le *Moniteur* annonce la nomination de certains élèves boursiers et demi-boursiers au Prytanée militaire.

Tours, 11 décembre.

Angelina Lemoine a été acquittée, au motif qu'elle était âgée de vingt ans de moins que ses complices. Le jury a admis des circonstances atténuantes.

NOUVELLES DE PARIS.

Correspondance particulière du Progrès.

Paris, 9 décembre 1859.

La *Presse* a eu hier le plus grand bonheur dont puisse s'enorgueillir un journal : Victor Hugo a publié dans ses colonnes une protestation contre la condamnation à mort du célèbre abolitionniste John Brown. Jamais la grande âme du poète ne s'est exhalée en de plus magnifiques accents : on croit lire l'une de ces fortes et sévères paroles de l'antiquité qui retentissent encore au cœur du genre humain comme un écho de sa conscience. La chère *dignité* a conservé plus de force et plus de vie que ces un arbre desséché sur le sol de la patrie.

La grande République des Etats-Unis a quelques jours encore pour rétablir l'espèce, — il est permis, en effet, de tout espérer d'une nation libre, que ni qui sublime n'aura pas été pesé en vain. Qui sait même, car les peuples ont souvent retrouvé le sentiment du droit et de l'humanité dans la conscience de quelque grande loge, qui sait si la condamnation de John Brown ne jaillera pas le coup de grâce à l'esclavage ?

En même temps que cette grande question de la servitude agite la démocratie américaine, elle chasse aussi toute autre préoccupation des cœurs ; c'est comme un courant de liberté qui fait vibrer deux continents. Du reste la Russie n'est pas seulement en travail de l'émancipation des serfs, mouvement dont on peut se délivrer sans doute puisqu'il est provoqué et soutenu par un gouvernement absolu, désireux d'assainir une aristocratie devant laquelle il a dû trembler plus d'une fois. La Russie, on peut le dire, prépare son 89, à sa manière et avec les éléments dont elle dispose : vous savez que les députés de la noblesse des provinces appelés à Pétersbourg pour fournir des renseignements à la commission de révision du projet d'émancipation manifestent presque ouvertement la prétention de se constituer, en une série d'assemblée législative. Suivant une correspondance adressée au *Phare de la Loire*, ces députés déclarent nettement qu'il s'agit là d'une question trop importante et liée trop étroitement à la constitution intime du pays pour que le pouvoir soit un droit d'accomplir à lui seul cette réforme. Ils veulent, en connaissance, ne peut être résolue que par l'assemblée des députés mêlés de tous les gouvernements. Or, il est facile d'apercevoir que si les députés l'emportaient sur ce point ; c'est un précédent établi, mieux que cela, c'est un principe posé. Si la vie tout entière de la société russe ne se réunira plus dans la personne du czar, si, lorsqu'il s'agit de questions vitales et constitutives, la nation doit être consultée, l'établissement du régime représentatif n'est plus qu'une affaire de définition. Ne pourra-t-on pas, en effet, par les meilleurs raisons du monde, soutenir que ce sont aussi questions vitales et constitutives que l'organisation des finances, de la justice, de l'armée, l'établissement des impôts, la fixation du budget, et le reste ? Magnifique puissance de la liberté ! Verser une goutte de cette précieuse essence en un point de la terre, elle parfumera tout un empire.

Ainsi, par une contradiction apparente, qui ne laisse pas que d'être féconde en enseignements, la liberté est plutôt avec les seigneurs tout disposés peut-être à résister à l'émancipation des serfs, qu'avec le czar qui veut cette émancipation.

Et peu importe que ces tendances à concourir au gouvernement des affaires ne se manifestent qu'au sein d'une classe privilégiée. Il est encore plus mûr pour la liberté d'abdiquer la haine d'un privilège collectif que celle d'un don gracieux qu'un homme peut reprendre comme il l'a fait. Dans une *collectivité* quelconque, si *étroite* qu'on la suppose, les libertés acquises trouveront toujours une citadelle et des défenseurs ; et d'ailleurs, si cette collectivité veut vivre, elle sera forcée d'élargir son cercle, d'appeler à elle les nouvelles forces vives qui apparaissent ; et les appelle-t-elle point, celles-ci alors lui feront assaut, et la battle, c'est encore la liberté. Tandis que c'est l'invincible tendance du pouvoir constitué comme l'autocratie russe, c'est-à-dire d'un pouvoir sans contrepoids, de supprimer autour de lui la vie sous le niveau d'une trompeuse égalité.

Ajoutez que la Russie est depuis quelques années, mais plus passionnément que jamais aujourd'hui, resonde dans des professeurs où s'agitent les théories sociales par le célèbre Schander (Herzen), l'auteur de plusieurs lettres à M. Michelet. Une infaillible confiance, à laquelle ne prêtent les chaises les plus élevées de la société russe, introduit par mesure le journal publié à Londres par ce redoutable agitateur. *La Cloche* (Kolokolow) comme on ce mouvoir par tout l'empire le bruit du vieux marteau rouge et le cavillon d'une œuvre nouvelle pour soixante millions d'hommes.

Je trouve dans un journal du matin une nouvelle bien singulière : on ne sait, à ce qu'il paraît, si les *Etats* de l'Arche consigne aucun représentant, au sein du prochain Congrès, par les ministres des princes chassés ou par les envoyés des gouvernements actuels. On se demande alors pourquoi le fils de don Carlos n'enverrait pas son plénipotentiaire au Congrès.

HENRI HOUSSAYE.

Paris, 10 décembre 1859.

On s'entretient encore du principal résultat de la dépêche-circulaire dont M. le comte de Rechberg, ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, a fait accompagner les invitations de la cour de Vienne pour le Congrès. L'analyse de cette pièce nous est donnée par le *Journal de Bruxelles* et par le *Courrier du Dimanche* ; on y remarque avec étonnement cette déclaration que « si l'Italie centrale rentrait dans l'ordre normal et légal, les Duchés pourraient se faire représenter au Congrès. » Dans l'ordre normal et légal, ne peut être, pour M. de Rechberg, que la restauration des souverains déchus, on se demande si quelque miracle, quelque *Deus ex machina* viendra réaliser cette restauration [avant l'ouverture du Congrès, ou si le Congrès aura pour premier effet de la procurer. C'est à cette dernière pensée que le ministre autrichien s'est arrêté sans doute, puisqu'il ajoute, toujours d'après les analyses qui nous sont parvenues : « Le rétablissement des princes expulsés par les factions apparaît comme le premier but à atteindre, ainsi que le « rétablissement simultané du Pape sur les provinces insurgées. » Voilà qui est parler, et à coup sûr on ne saurait, sans mauvaise grâce, reprocher à la politique autrichienne de manquer de clarté et de simplicité ; malheureusement, il est également impossible de ne point voir dans cette manière de procéder un nouveau défi d'autant plus provocateur que la prétendue non-intervention qui semblait avoir été refusée par le document en question. Bien-tôt que le Congrès se bornera à examiner des vœux contradictoires à ceux des populations italiennes ? Mais on ne prêne à un tel système manifestement inadmissible la prétention de se constituer, en une série d'assemblée législative. Suivant une correspondance adressée au *Phare de la Loire*, ces députés déclarent nettement qu'il s'agit là d'une question trop importante et liée trop étroitement à la constitution intime du pays pour que le pouvoir soit un droit d'accomplir à lui seul cette réforme. Ils veulent, en connaissance, ne peut être résolue que par l'assemblée des députés mêlés de tous les gouvernements. Or, il est facile d'apercevoir que si les députés l'emportaient sur ce point ; c'est un précédent établi, mieux que cela, c'est un principe posé. Si la vie tout entière de la société russe ne se réunira plus dans la personne du czar, si, lorsqu'il s'agit de questions vitales et constitutives, la nation doit être consultée, l'établissement du régime représentatif n'est plus qu'une affaire de définition. Ne pourra-t-on pas, en effet, par les meilleurs raisons du monde, soutenir que ce sont aussi questions vitales et constitutives que l'organisation des finances, de la justice, de l'armée, l'établissement des impôts, la fixation du budget, et le reste ? Magnifique puissance de la liberté ! Verser une goutte de cette précieuse essence en un point de la terre, elle parfumera tout un empire.

Ainsi, par une contradiction apparente, qui ne laisse pas que d'être féconde en enseignements, la liberté est plutôt avec les seigneurs tout disposés peut-être à résister à l'émancipation des serfs, qu'avec le czar qui veut cette émancipation.

Et peu importe que ces tendances à concourir au gouvernement des affaires ne se manifestent qu'au sein d'une classe privilégiée. Il est encore plus mûr pour la liberté d'abdiquer la haine d'un privilège collectif que celle d'un don gracieux qu'un homme peut reprendre comme il l'a fait. Dans une *collectivité* quelconque, si *étroite* qu'on la suppose, les libertés acquises trouveront toujours une citadelle et des défenseurs ; et d'ailleurs, si cette collectivité veut vivre, elle sera forcée d'élargir son cercle, d'appeler à elle les nouvelles forces vives qui apparaissent ; et les appelle-t-elle point, celles-ci alors lui feront assaut, et la battle, c'est encore la liberté. Tandis que c'est l'invincible tendance du pouvoir constitué comme l'autocratie russe, c'est-à-dire d'un pouvoir sans contrepoids, de supprimer autour de lui la vie sous le niveau d'une trompeuse égalité.

Ajoutez que la Russie est depuis quelques années, mais plus passionnément que jamais aujourd'hui, resonde dans des professeurs où s'agitent les théories sociales par le célèbre Schander (Herzen), l'auteur de plusieurs lettres à M. Michelet. Une infaillible confiance, à laquelle ne prêtent les chaises les plus élevées de la société russe, introduit par mesure le

Cavour serait de grandes chances pour être le représentant du Piémont, et on en cite, il serait au préalable régularisé dans le ministère des affaires étrangères de la Sardaigne. Quant aux autres puissances, on ne sait encore rien de bien positif ; la *Patrie* affirme, dans un langage qui laisse percer quelque mauvaise humeur, que les trois cours de Russie, de Prusse et d'Autriche s'entendent entre elles pour désigner, au sein du prochain Congrès, par les ministres des princes chassés ou par les envoyés des gouvernements actuels. On se demande alors pourquoi le fils de don Carlos n'enverrait pas son plénipotentiaire au Congrès.

HENRI HOUSSAYE.

Paris, 10 décembre 1859.

On s'entretient encore du principal résultat de la dépêche-circulaire dont M. le comte de Rechberg, ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, a fait accompagner les invitations de la cour de Vienne pour le Congrès. L'analyse de cette pièce nous est donnée par le *Journal de Bruxelles* et par le *Courrier du Dimanche* ; on y remarque avec étonnement cette déclaration que « si l'Italie centrale rentrait dans l'ordre normal et légal, les Duchés pourraient se faire représenter au Congrès. » Dans l'ordre normal et légal, ne peut être, pour M. de Rechberg, que la restauration des souverains déchus, on se demande si quelque miracle, quelque *Deus ex machina* viendra réaliser cette restauration [avant l'ouverture du Congrès, ou si le Congrès aura pour premier effet de la procurer. C'est à cette dernière pensée que le ministre autrichien s'est arrêté sans doute, puisqu'il ajoute, toujours d'après les analyses qui nous sont parvenues : « Le rétablissement des princes expulsés par les factions apparaît comme le premier but à atteindre, ainsi que le « rétablissement simultané du Pape sur les provinces insurgées. » Voilà qui est parler, et à coup sûr on ne saurait, sans mauvaise grâce, reprocher à la politique autrichienne de manquer de clarté et de simplicité ; malheureusement, il est également impossible de ne point voir dans cette manière de procéder un nouveau défi d'autant plus provocateur que la prétendue non-intervention qui semblait avoir été refusée par le document en question. Bien-tôt que le Congrès se bornera à examiner des vœux contradictoires à ceux des populations italiennes ? Mais on ne prêne à un tel système manifestement inadmissible la prétention de se constituer, en une série d'assemblée législative. Suivant une correspondance adressée au *Phare de la Loire*, ces députés déclarent nettement qu'il s'agit là d'une question trop importante et liée trop étroitement à la constitution intime du pays pour que le pouvoir soit un droit d'accomplir à lui seul cette réforme. Ils veulent, en connaissance, ne peut être résolue que par l'assemblée des députés mêlés de tous les gouvernements. Or, il est facile d'apercevoir que si les députés l'emportaient sur ce point ; c'est un précédent établi, mieux que cela, c'est un principe posé. Si la vie tout entière de la société russe ne se réunira plus dans la personne du czar, si, lorsqu'il s'agit de questions vitales et constitutives, la nation doit être consultée, l'établissement du régime représentatif n'est plus qu'une affaire de définition. Ne pourra-t-on pas, en effet, par les meilleurs raisons du monde, soutenir que ce sont aussi questions vitales et constitutives que l'organisation des finances, de la justice, de l'armée, l'établissement des impôts, la fixation du budget, et le reste ? Magnifique puissance de la liberté ! Verser une goutte de cette précieuse essence en un point de la terre, elle parfumera tout un empire.

Ainsi, par une contradiction apparente, qui ne laisse pas que d'être féconde en enseignements, la liberté est plutôt avec les seigneurs tout disposés peut-être à résister à l'émancipation des serfs, qu'avec le czar qui veut cette émancipation.

Et peu importe que ces tendances à concourir au gouvernement des affaires ne se manifestent qu'au sein d'une classe privilégiée. Il est encore plus mûr pour la liberté d'abdiquer la haine d'un privilège collectif que celle d'un don gracieux qu'un homme peut reprendre comme il l'a fait. Dans une *collectivité* quelconque, si *étroite* qu'on la suppose, les libertés acquises trouveront toujours une citadelle et des défenseurs ; et d'ailleurs, si cette collectivité veut vivre, elle sera forcée d'élargir son cercle, d'appeler à elle les nouvelles forces vives qui apparaissent ; et les appelle-t-elle point, celles-ci alors lui feront assaut, et la battle, c'est encore la liberté. Tandis que c'est l'invincible tendance du pouvoir constitué comme l'autocratie russe, c'est-à-dire d'un pouvoir sans contrepoids, de supprimer autour de lui la vie sous le niveau d'une trompeuse égalité.

Ajoutez que la Russie est depuis quelques années, mais plus passionnément que jamais aujourd'hui, resonde dans des professeurs où s'agitent les théories sociales par le célèbre Schander (Herzen), l'auteur de plusieurs lettres à M. Michelet. Une infaillible confiance, à laquelle ne prêtent les chaises les plus élevées de la société russe, introduit par mesure le

La récente dissolution des cortès n'est qu'une nouvelle escalade de plus à mettre au compte du régime parlementaire. Battue par les révolutionnaires actuelles, elle n'hésite aucun instant à se retourner contre ses propres auteurs et complices. Elle est, au contraire, l'enfant d'une contre-révolution progressive, dont le bénéfice apparaissait tout entier au cabinet Terceira.

Il faut avouer que le régime parlementaire est bien à plaindre, d'abandon ainsi en singulières qui lui permettent de faire ce qu'aujourd'hui les circonstances et de réaliser ses conceptions progressives. Le confesseur toutefois que si j'avais l'honneur de faire partie d'un gouvernement sincèrement parlementaire, les éloges du *Constitutionnel* me contiennent un sentiment de plus inébranlable, et que je serais bentôt de m'écrier, comme cet orateur trop applaudi de l'antiquité :

Ai-je donc fait quelque sottise ?

HENRI HOUSSAYE.

Lettre Correspondance.

Le *Morning-Advertiser* contient, dans son numéro d'hier, un article de Victor Hugo en faveur de John Brown.

Le journal anglais fait précéder l'appel du grand poète en faveur du malheureux John Brown de la lettre suivante, qui lui a été adressée par M. Francois-Victor Hugo fils.

Monsieur,

Mon père me prie de vous adresser ces quelques pages qu'il vient d'écrire à propos de John Brown, et vous prévenir probablement utile de leur donner de la publicité. La vie d'un homme étant en jeu, nous prions votre journal d'insérer et je joins à ces remerciements l'expression de ma haute considération.

FRANÇOIS-VICTOR HUGO.

Guernesey, 3 décembre.

Une explosion soudaine de gaz, par suite de travaux faits sous le péristyle de l'Opéra, a complètement la devanture vitrée de ce grand théâtre.

Un ouvrier gazier du nom de Charon a été blessé. Un avertissement un instant que cet accident ne vint retarder le grand bal de ce soir : il n'en est rien, bien-tôt, à l'heure qu'il est, est déjà repare.

Des lettres particulières d'Espagne nous annoncent que les Madrilènes sont très peu satisfaits des résultats de la bataille jusqu'à ce jour contre les Maures.

Il paraîtrait que les officiers espagnols, dans la dernière attaque des Maures, tout en faisant preuve d'une grande bravoure, n'ont pas montré tout le sang-froid désirable. Ceci demande à être confirmé.

C'est le 17 courant qu'aura lieu la grande représentation donnée au bénéfice de ce pauvre Roger. J'aurai soin de vous tenir au courant de la composition de cette *solennité dramatique*. — Pour extrait : Richard.

Une correspondance anglaise parle avec chaleur de l'éloquente lettre de V. Hugo sur la condamnation de l'américain Brown, et termine ainsi : « On est brutal de s'écrier : Dt pourtant cette Amérique si cruelle est une république ! »

Qu'est-ce à dire ? Le peuple de la république américaine est un peuple qui punisse son libre arbitre. Posséder son libre arbitre, est-ce donc être exempt d'erreurs, de fautes, même de crimes ? Qui a jamais dit cela ?

Posséder son libre arbitre n'est la condition du bien ; ce n'est pas tout le bien. Il y a la différence de la route au but. Le mal peut se trouver avec la liberté, mais ce ne va pas du mal au bien sans elle.

Le vieux monde légue ses plaies au nouveau ; en Amérique, c'est l'esclavage. Ce n'est pas la liberté politique qui l'y a amené ; c'est elle qui fera par le faire.

En attendant, il faut admirer les martyrs en quelque lieu qu'ils versent leur sang pour la cause de l'humanité, et il faut plaindre les hommes qui succombent eux-mêmes victimes à leurs préjugés ou à leurs pernicieuses nécessités politiques.

Puissions-nous voir arriver bientôt le jour où la nécessité, cette bande exécrée des violateurs et des ennemis de l'ordre, sera invoquée aussi rarement dans notre ancien monde que dans le nouveau.

La violence n'est jamais une nécessité, car elle est toujours contraire à ce qu'il y a de plus obligatoire au monde : la morale éternelle.

L. E.-V. SEBAIN.

REVUE DES JOURNAUX.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle la nomination d'un second chambellan et d'un commandant en sous-ordre de l'escadre d'évolutions.

M. le comte amiral Pâris remplace en cette qualité M. le comte amiral Jurien de la Gravière, arrivé au terme de son commandement. — La partie non officielle de ce journal ne renferme aucun fait saillant.

Le *Journal des Débats* nous annonce la publication des deux derniers volumes de l'*Histoire de Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve. Bien plus, il cite de cet ouvrage un long fragment qui nous a paru pétillant et subtil, comme tout ce que fait M. Sainte-Beuve ; ce style très fouillé, mais souvent à vide, style de ciselure minutieuse, mais de coulure sur chrysocale, ne peut plaire qu'aux gens blasés et malades, ou ceux qui ne comprennent de tout leur mots-nous l'attirer de la nouvelle œuvre de l'écrivain de lundi des Lettres les deux phrases suivantes destinées à célébrer une tragédie de Racine :

« En prose bien l'oreille à travers ce mélodieux parler des personnages, derrière cette douce ruche du chant vocal qui monte, il me semble à chaque pas que j'entends les sources profondes de Port-Royal bruire par terre, sous le gazon, et la source sacrée de la Jare s'échapper avec autant bon et limpide ces jours d'*Esther*.

Que ces ruisseaux limpide
Chez Racine aussi débordent sur votre route... »

« Ainsi parle à ce ruisseau, qu'on entend plaisir encore qu'on ne voit, s'incorporé du chêne pensée de l'auteur apparaît de Dieu, dans son humble assemblée, qu'il la voit flotter jusque à l'âme du roi. »

Les *Journaux des Débats* est assez riche, ce nous semble, pour être pas forcé de faire de pareilles emprunts à l'œuvre de *Polyeucte*. Qu'il nous rende M. John Lemoine et M. Prévost-Paradol.

Le *Constitutionnel* examine le dernier compte-rendu de la caisse de boulangerie de la ville de Paris. Il est triste de dire qu'il l'approuve sans réserve.

La *Patrie*, organe de l'abolition en plein de l'abaissement des châtiments corporels dans l'armée anglaise, publie, à l'adresse des institutions britanniques, un article aigre-doux qui sera certainement remarqué et dont les observateurs des coutumes européennes doivent tenir compte.

Du reste, les deux journaux officiels s'abstiennent de tout commentaire sur la question intérieure ; ils attendent, sans doute, les faits accomplis pour se prononcer.

L'*Opinion nationale* publie un excellent article sous ce titre : *Le nationalisme et le démocratie en 1859*. Cet article est destiné à établir que le gouvernement parlementaire, sous le règne de la révolution de juillet et sous le programme d'indépendance du tiers-état, n'a pas été autre chose que la Chambre des députés fut plus ou moins libérale que le pouvoir exécutif en la royauté à ce parlement ; et qu'en dernière analyse, le grand mouvement entravé entravée 1846 fut provoqué et favorisé par notre tribune nationale.

Le *Soleil* s'occupe de la Chine et des hostilités récentes que l'empereur a fait éclore. Il ne pense, non sans raison, à caractériser sévèrement de ces procédures plus que légères et fâcheuses ordinairement dans des vues de spéculation industrielle. Nous nous associons pleinement aux judicieuses réflexions que termine son article :

« Nous voyons avec peine que l'on engage de pareilles luttes au début de nos relations avec un peuple qui avait signé un traité sans nous. Au lieu de l'exterminer, on ne peut y voir que le germe de guerres à la fois longues et de sang. En présence d'un fait semblable la [illegible] ne peut pas rester muette sur une question accessoire et [illegible] devant ses débattre puisque les événements vont parler. » — Léon Plée.

La *Presse* continue ses révélations piquantes sur l'état intérieur du royaume de Naples. Nous en extrayons le passage suivant :

« L'auguste veuve de Ferdinand II n'est coutente de ce spectacle ; en parfait [illegible] tendre de sensibilité, le fait a été très brillant ; la musique admirablement le chœur fut goûté ; tout cela s'est prolongé jusqu'à [illegible] du matin ; mais le roi n'était pas de la fête. On se demande pas qui lui a la cause, il n'y aura point de carnaval ; c'est un hommage pour Marie-Thérèse.

« Cependant le théâtre est définitivement admis, je vois y était encore hantuelle, et nous seulement il y était, mais il y a été [illegible] ses [illegible] ; le fait a été très brillant, la musique admirablement le chœur fut goûté ; tout cela s'est prolongé jusqu'à [illegible] du matin ; mais le roi n'était pas de la fête. On se demande pas qui lui a la cause, il n'y aura point de carnaval ; c'est un hommage pour Marie-Thérèse.

« Cependant le théâtre est définitivement admis, je vois y était encore hantuelle, et nous seulement il y était, mais il y a été [illegible] ses [illegible] ; le fait a été très brillant, la musique admirablement le chœur fut goûté ; tout cela s'est prolongé jusqu'à [illegible] du matin ; mais le roi n'était pas de la fête. On se demande pas qui lui a la cause, il n'y aura point de carnaval ; c'est un hommage pour Marie-Thérèse.

« Le premier vol a eu quelque dix mois avant fait on lui a [illegible] ; on a [illegible] ; on a [illegible] ; on

…n'y entrien laissé du tout. — Pour ex… »

Courrier du Dimanche étudie toujours la question de la décentralisation qu'il a conçue expérience politique et à la plume habile… ses rédacteurs les plus distingués, M. Ellies Dufaut. Nous aurons à revenir plus tard sur ce … travail qui mérite un examen spécial.

Le même journal donne les renseignements les plus curieux sur les desseins de la Russie qui espère profiter du Congrès pour développer et encore son influence dans les affaires européennes. La guerre de 1855, au lieu de diminuer l'ambition de ce formidable empire semble l'avoir contrainte parvenue, et simplement à se recueillir pour arriver à son but par des moyens plus longs, peut-être, mais plus sûrs.

Il n'y a qu'une chose qui puisse nous garantir, dans un avenir plus ou moins éloigné, contre les envahissements du panslavisme : c'est la victoire définitive des maximes libérales dans l'occident et dans le centre de l'Europe.

MM. Louis Veuillot et Coquille gardent le silence. Cependant *l'Univers* trouve encore le moyen d'attaquer avec furie Schiller, Alfred de Musset, George Sand, l'Angleterre, l'Allemagne, Victor Hugo, Kant, Gœthe, etc., etc. Belgique aussi maudite la littérature française, et il nous apprend, par la plume élégante de M. Veuillot, que « l'intelligence nationale » une va chandelle par les deux bouts. »

C'est sans doute pour cela que *l'Univers* veut lui faire porter le cierge.

La *Gazette de France* ne repose dans un silence… discussion avec le *Siècle*. Elle se renferme aucun article important.

L'Union qui naguère dirigeait une attaque injurieuse contre M. Victor Hugo, publie aujourd'hui un article plus violent encore, dans lequel elle exhale de faire peser sur l'ensemble des doctrines philosophiques et littéraires de ce siècle la responsabilité… du meurtre de M. Manscabo. « Ni les crimes publics, ni les crimes privés, écrit-elle » par la plume de M. Laurentie, ne sont isolés ; » tous se rattachent à un ensemble de passions ou » à un système d'erreurs. On peut dire, avec une » pleine certitude, que tout crime est une idée » perverse réalisée. »

Non, mille fois non, jamais le crime, quel qu'il soit, en public ou privé, n'aura le droit, devant une conscience humide, de se réclamer d'une *idée*. Il n'y a pas de *principe* qui ait pour conséquence la violation de l'éternelle justice qui est le premier des principes, et de la liberté humaine qui est identique à la justice. Les idées peuvent être vraies ou fausses, elles ne sont pas perverses, sauf par les passions égoïstes ou brutales qu'il y surajoutent ; elles n'amènent pas les attentats et les violences, pas même les violences de langage que M. Laurentie se permet contre les écrivains du XIX^e^ siècle.

Il non seulement la thèse de *l'Union* est fausse comme toutes les thèses inspirées par la haine de la raison moderne, mais elle est aujourd'hui surtout des plus périlleuses pour l'esprit public. Il importe, dans les circonstances présentes, que la presque de tous les partis cesse enfin de ne jeter pas… aveuglément à la tête de sanglants et odieux sous-entendus.

Quand les journaux légitimistes rappellent l'assassinat du duc de Berry ne provoquent-ils pas leurs adversaires à rappeler d'affreuses tueries dont nos pères ne souviennent encore, qui ont été commises au cri de *Vive le roi !* Nous sommes bien résolu pour notre part, à ne jamais céder à de pareilles provocations, nous nous bornerons à demander à *l'Union* de nous citer un seul parti, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, et même hélas ! en Amérique, qui soit ipatiquable s'il doit répondre de tous les actes accomplis, en son nom, par des individus isolés.

Encore une fois, notre rôle à nous publicistes et hommes politiques, c'est de tourner les yeux plutôt vers l'avenir que vers le passé. Apprenons toujours, oublions quelquefois ! Nous ne formerons les mœurs publiques de la France qu'en lui inspirant le double esprit de liberté et de conciliation.

Prenons pour exemple, non pas ces journalistes sots disant religieux qui jettent la boue à tout ce qui honore l'humanité, mais ces Royer-Collard et ces Armand Carrel, qui, sous jamais oublié dans leurs convictions, ont toujours su respecter celles de leurs adversaires.

Alfonse Rabbe.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

Correspondance particulière du PROGRÈS.

Florence, 6 décembre.

Vous me demandez de résumer en quelques pages l'impression générale qu'a fait naître en moi l'aspect de l'Italie centrale.

Cette impression est double.

D'une part, il est impossible à un esprit libéral de n'être pas touché profondément de l'aspiration énergique et intelligente de tout un peuple vers l'indépendance. A Florence, à Pise, à Modène, partout j'ai eu sous les yeux le spectacle splendide de l'unanimité et de la modération dans le patriotisme le plus résolu. Il y a, sans doute, des divergences d'opinions sur la question des moyens, et je vous expliquerai plus tard ces divergences, mais il n'y a pas, dans les villes du milieu, sur la question suprême de but à atteindre : tous pensent et *disent* que l'Italie doit s'appartenir à elle-même ; tous pensent et disent que les influences étrangères, quelles qu'elles soient, doivent être bannies de la Péninsule ; tous pensent et disent que le principe des institutions représentatives doit être introduit sur les débris de l'oppression autrichienne.

On sait à répété que les campagnes ne pensaient pas à cet égard comme les villes. Il faut bien avouer qu'en Italie, comme dans bien d'autres pays, les campagnes ne pensent qu'assez peu. Elles ont bien les mêmes instincts que les villes ; mais mal éclairées encore sur leurs intérêts, sur les abus monstrueux de la domination militaire, interrompues brusquement dans leurs habitudes, menées en partie par la fraction anti-libérale du clergé qui est, vous le savez sans doute, extrêmement divisé sur la question politique, elles *acceptent* l'état actuel des choses plutôt qu'elles ne l'*aiment* ; mais elles ne auraient pas mieux disposées pour un autre régime, quel les cas où l'élément libéral des villes pourrait s'épanouir à l'aise et acquerrait par ce fait même une force de propagande qui entraînerait toutes les populations. Quant à présent, les paysans ne sont point hostiles, ils sont indifférents et indécis, et, dans leur sein, on agite non beaucoup de succès, mais sans provoquer des réactions trop inquiétantes, des influences ennemies. Il en est résulté quelques petits désordres locaux, mais sans portée générale et sans retentissement.

Il n'y a donc pas dans l'Italie centrale, comme le prétendent ses ennemis, deux courants d'idées contraires, il n'y en a qu'un ; je ne dis pas qu'il soit très-fort et plus tard nous verrons pourquoi, mais il est bien unique ; et tout ce qui est en dehors, tout ce qui lui résiste, n'est qu'une ligue de vieilles habitudes, d'intérêts qui se croient compromis et d'ignorances aveugles.

Ce qui est merveilleux encore dans cette belle et jeune race, c'est l'intelligence et par conséquent la modération avec laquelle elle agit. En Toscane, chaque citoyen est de prime-saut un *politique*, et remuons-le bien, un politique dans la bonne et dans la mauvaise acception du terme. Les traditions littéraires de ces vieilles cités, où chaque pierre est un souvenir glorieux, l'administration libérale et paternelle de la Maison de Lorraine qui combattit les abus avec une douceur infinie, le genie même du peuple et du climat, tout, en un mot, a donné à la révolution toscane je ne sais quel caractère élégant, tempéré, réfléchi qui la rend extrêmement sympathique à tout homme de sens. Mais les meilleures choses ont leur mauvais côté. Il manque, sinon au peuple toscan, du moins à ceux qui le dirigent aujourd'hui, cette flère fièvre et héroïque qui irresistible, il y a dix ans, dans les autres, dans les parents, dans les dévouements de Montanelli et de ses vaillants amis.

Les gouvernants actuels de la Toscane poussent à l'excès ce qu'ils appellent l'esprit pratique ; ils sont trop enclins à croire qu'il est permis à un chef d'Etat de dissimuler ses sentiments. Alors, qu'en reggae dont du côté de Paris, ils craignent le plus le rétablissement de leur grand-duc, ils affectent avec la vivacité la plus bruyante une confiance qui est très loin de leur âme. Pour un Américain, pour un Anglais et même pour un Français qui a vécu dans des institutions libres, ces petites finesses rappellent d'une façon déplaisante la lecture de Machiavel ; et pour les tolérer, j'étais contraint à chaque instant de me souvenir que ceux qui se les permettent n'en doivent tirer aucun profit personnel et sont, dans la vie privée, de parfaits honnêtes gens.

Je n'ai pas vu Parme et j'ignore si l'on peut appliquer à cette ville les observations que j'ai faites à Florence. Il est malheureusement vrai qu'une scène odieuse, une seule du reste, y a souillé le caractère chevaleresque de la révolution ; mais il faut se souvenir que c'est une loi éternelle de l'histoire que la réaction est toujours mesurée à l'action qui la provoque : les excès du *bas* due expliquent, sans les justifier, les excès de quelques meneurs criminels, et tout en les détestant, il faut en rejeter la responsabilité directe, non pas sur la révolution, mais sur leurs seuls auteurs et le responsabilité indirecte sur le despotisme et sur la triste éducation que le despotisme fait aux peuples. Si ce petit Etat n'avait jamais eu que des souverains semblables à la duchesse actuelle de Parme, il n'aurait pas vu s'accomplir un meurtre public qui a été la douleur de tous les amis de la liberté, le triomphe de tous ses ennemis.

Un fait isolé n'empêchera, du reste, aucun observateur raisonnable, quel qu'il soit, de rendre hommage à l'esprit de sagesse et de conciliation qui a présidé jusqu'ici aux actes principaux des nouveaux gouvernements de l'Italie centrale. Parcourez les rues de Florence : aucun tumulte, aucun rassemblement où les citoyens s'apostrophent, aucun besoin de faire intervenir la force armée ; vous vous croiriez dans une ville qui jouit depuis des siècles de ses institutions indépendantes. Tous les étrangers sont frappés de ce spectacle rassurant et tranquille. Jamais révolution n'eut autant de physionomie conservatrice.

Telle est la première impression que j'ai éprouvée, et elle est des plus favorables. Encore une fois, le sentiment de l'indépendance nationale est partout en Italie, sauf dans les âmes qui ne sont capables d'aucun sentiment élevé ; et non seulement il existe, mais il est assez fort pour se contenir et pour se gouverner. Malheureusement ce sentiment est si vague, si cause des peu d'habitudes politiques du pays, qu'il prend volontiers toutes les formes au gré des partis qui le représentent ou sont censés le représenter. Il est extraordinairement *enclin* à se *personnifier* ; or, tout sentiment qui se laisse personnifier, qui s'annonce dans un nom propre, est un sentiment qui, au lieu d'aboutir à des idées nettes, se laisse dire par aveuglement par autrui et qui s'expose par là même aux plus tristes déceptions.

J'ai donc vu avec peine que la presse ne jouissait pas à Florence de la liberté que nous lui supposerions ; j'ai vu avec peine que les institutions représentatives n'y avaient pendant cette période d'exercice qui seule crée une opinion vigoureuse et un peuple fort, première garantie de l'indépendance. « On nous appelle, me disait un député toscan, qui est en même temps un écrivain de premier ordre et un homme qui a joué un rôle glorieux en 1848, comme » soldat de la liberté nationale ; on nous appelle pour » sanctionner des décisions établies d'avance par le » gouvernement ; je répète textuellement ses paroles, » avec leurs allusions italiens, et on nous renvoie » tout de suite après le vote. Toute discussion est » représentée comme un brandon de discorde qui » pourrait faire empêcher la belle unanimité » italienne à l'égard de l'Europe. Les séances publiques sont précédées de séances secrètes qui » sont comme une espèce de répétition générale de » la représentation parlementaire qu'on doit jouer » devant la ville et le monde. »

Je ne blâme pas les Toscans de se servir de la maison de Savoie pour s'assurer une protection armée contre l'Autriche ; mais ils se laissent trop confisquer par quelques hommes, à la vérité très-honnêtes et très-intelligents, qui ont fini par confondre complétement les intérêts de la cause italienne et ceux d'une dynastie. Ces sortes de confusion ont déjà été fatales à la haute Italie en 1848 et 1849 ; elles ont peu contribué à la Vénétie dans cette année qui finit ; puissent-elles n'être pas funestes bientôt à l'Italie centrale.

On s'est posé qu'on puisse reprocher à M. Ricasoli de chercher à étendre son pouvoir au-delà des bornes permises ; c'est le pouvoir qui s'étend sous sa main, il n'a qu'à se laisser aller au cours des choses et de l'opinion. Le parti *piémontais* aura beau crever d'exercer la moindre oppression ; mais les événements et l'absence d'habitudes politiques l'isolent de plus en plus, et ce parti est fort peu nombreux. Il n'y a que l'impression de la guerre qui le soutienne, et l'exagération de la haine *italienne* à l'égard de l'Europe. Les séances publiques sont précédées de séances secrètes qui sont comme une espèce de répétition générale de la représentation parlementaire qu'on doit jouer

Judiciaires insérés par M. le comte d'Hautefeuille dans l'article du *Courrier du Dimanche*, objet d'une assignation, a été rédigée par M. Dufaure et approuvée par M. Odilon Barrot. On sait toujours qu'il serait question de faire contresigner cette consultation par un très grand nombre de membres du barreau français.

« M. l'abbé Gaume, directeur de l'*Ami de la Religion*, a été condamné à trois mois de prison et 1,000 fr. d'amende, et M. Denoyez, imprimeur du journal, à un mois de prison et 500 fr. d'amende pour l'insertion de la lettre attribuée par cette feuille à Victor Emmanuel. — En annonçant hier que le procès de la *Guienne* avait lieu le jour même, nous ne faisions que répéter ce que nous avions entendu dire, on plutôt ces entendre dire par un des rédacteurs de ce journal. Notre confrère nous écrit à ce sujet une lettre dont les premières lignes nous arrivaient de rectifications. « En lisant la dernière phrase de votre « Bulletin, nous dit-il, je vous ai pris, vraisemblablement, je ne vois mal expliqué hier touchant l'affaire de la *Guienne*. J'ai voulu vous dire que nous *renons de recevoir notre citation*, et non que nous *étions tenus de comparaître le jour même*. C'est le 14 décembre que la *Guienne* comparaîtra devant le tribunal. André Lavertujon. »

— On lit dans le *Messager*, *Moniteur de l'Allier* :

« Par décret impérial, signé à Compiègne le 27 novembre dernier, la commune de Saint-Plaizir a été autorisée à emprunter, soit avec publicité ou concurrence, soit de gré à gré à un taux d'intérêt qui n'excède pas 3 0/0, soit directement à la caisse des dépôts et consignations aux conditions de cet établissement, la somme de 2,000 fr. remboursable en quinze années et destinée au paiement du terrain ayant servi à l'établissement du chemin de grande communication n° 14 et de l'acquisition à exécuter sur le chemin vicinal n° 40.

« Le même décret autorise cette commune à s'imposer extraordinairement, pendant 4 ans à partir de 1860, douze centimes additionnels au principal de ses quatre contributions directes, devant produire la somme de 2,592 fr. ci-dessus, pour le remboursement dudit emprunt en capital et intérêts.

— On lit dans le *Journal de Montbrison* :

« A l'audience du tribunal civil de Montbrison, du jeudi 9 décembre courant, M. Madinier, Michel, a prêté serment en qualité de greffier de la justice de paix du canton de Feurs, en remplacement de M. Gonon, démissionnaire.

— A l'audience de police correctionnelle du 30 novembre dernier, le nommé Riboyron (Damien), âgé de 42 ans, journalier, demeurant à Saint-Germain-Laval, à Tarangeau (Haute-Loire), a été condamné à six mois de prison et aux frais, pour avoir, dans la nuit du 18 au 19 novembre dernier, porté volontairement cinq coups de couteau au nommé Bourgin (Pierre) dont deux l'ont atteint à la jambe droite et un à la jambe gauche.

— La fabrication des tabatières mananières est en pleine activité : la marchandise[illegible] est vendue aussitôt après la fabrication. Il arrive même qu'on vende des pièces sur les métiers. Aussi les ouvriers ont-ils été augmentés de deux centimes par mètre.

(*L'Echo Bauvoisis.*)

— Vendredi dernier, 9 du courant, la foire de notre ville a été des plus fortes ; un temps superbe avait attiré un nombre considérable d'habitants des communes environnantes, qui encombraient littéralement nos rues. Malgré la foule compacte, aucun accident, aucun vol n'est été signalés.

Le champ de bouverie était aussi bien garni, environ d'environ 3 à 4 cents, des moins de bestiaux, qui ont été vendus en grande partie. Les cochons des fins-gras ont été payés de 30 à 33 francs les 50 kilog. ; les autres plus maigres, de 33 à 37 francs.

Pour les *Faits divers* : A. VERCHÈRE.

VARIÉTÉS.

PINDARE TRADUIT PAR M. VILLEMAIN.

Chez nous, plus que partout ailleurs, la littérature grecque a subi une foule d'épreuves : tantôt ravalée rapidement, tantôt servilement portée aux nues, aujourd'hui on la restaure, après l'avoir abattue hier. Le premier qui a triomphé, c'est Homère, mais nous n'en-t-ce pas impunément : on lui a laissé le génie, pour lui dénier l'existence. Les tragiques ont trouvé dans M. Patin un patient et docte avocat ; trois volumes, à la vérité un peu forts, lui ont suffi pour gagner leur cause. Quant aux comiques, on tentera en ce moment leur procès ; et dans peu nous aurons trois autres volumes synoptiques tout parallèle en faveur des trois âges de Thalie. Restait Pindare, et ce n'était pas trop de M. Villemain pour le défendre.

Pindare pressait, certait et voulait par lui-même. Ses œuvres ont donc une de ces originalités sévères et un peu inaccessibles qui les rendent difficiles à goûter du public, et je ne parle pas ici du public ignorant, mais du public lettré qui lui aussi, hélas ! quelquefois à un moindre degré, vit d'emprunts et d'émotions extérieures. Ce qu'il faut aux lecteurs ordinaires, c'est une série inédite d'effets bruyamment préparés qui réclament son attention en lui laissant le plaisir de deviner à l'avance ou quelques-uns de ces élans inopinés, visibles, en chaque point ainsi dire, qui constituent leur littérature. Or, rien de tout cela dans Pindare : ses effets sont rarement préparés et son imagination est de celles qui planent toujours dans un spiritualisme austère ne se laissent jamais emporter au choc facile des objets sensibles et ont en elles assez de virilité intime pour toujours se contenir. Provoquée exclusivement par des idées originales et par les lumières de la raison pure, elle ne trahit ses élans que par une certaine soudaineté d'arrêt ou rentière ou par une métaphore éclatante ; mais condensée et rapide, qui illumine soudain le vers final de la strophe ou de l'anti-strophe et dont le pittoresque n'est guère redoutable que par un hellénisme exercé.

Ajoutez que nous n'avons conservé du poète thébain que la partie de ses œuvres la plus étrangère à nos mœurs. Né à Thèbes en 520 avant notre ère, mort à Argos vers 436, il avait traversé une longue carrière de soixante-quatre années, et il connaissait presque tous ses héros à composer des poésies lyriques de toute nature : dithyrambes, hymnes, parthénies, prosodies, thrènes, etc. ; malheureusement, de tant d'odes consacrées par la voix de la Grèce, il ne nous reste que quarante-cinq hymnes en l'honneur des athlètes couronnés. Or, nous avons beau nous transporter par un effort vigoureux d'imagination au milieu des fêtes helléniques, et nous rappeler l'enthousiasme qu'y excitaient les exercices corporels, les victoires du pugilat, les triomphes de la course ou du char : cet enthousiasme ne nous gagne point ; ces panégyriques d'un genre si particulier par un grand poète, nous sont involontairement ennuyeux, alors même qu'il y ajoute pour plus de diversité les gloires de leur généalogie. Il semble que tous ces chants ne laissent dans notre mémoire qu'un vague souvenir qu'on pourrait ainsi résumer : honneur à tel citoyen qui a mené à la course tel poulain, fils de telle jument, né dans telle ville. Il faudrait être Arabe pour prendre un goût prononcé à un lyrisme si équestre.

Et cependant les plus mâles génies de l'antiquité ont déversé à Pindare une couronne d'honneur. Il est aussi probable que si nous avons tant de prise à l'admirer, c'est que nous n'avons pas assez su le comprendre. L'ouvrage de M. Villemain n'était donc pas inutile : il nous retrouve une gloire éclipsée, il nous dévoile un mystère de ces âges sérieux qui en reçèlent tant. Il rend un véritable service à ceux qui, faute le moraliste de Thèbes dans de mécaniques traductions où de plats commentaires seraient enclins à briser le statue littéraire ; il en rend un autre et plus signalé encore à ceux qui vantaient ses grandes idées et ses fougues saillantes sans l'avoir lu pour rester hôtes aux coupes classiques. Désormais Pindare sera sans pas moins grand mais encore pour un jeune généralisme. Du moins, on voudra l'étudier et le connaître, ne fût-ce que pour savoir les impressions à la fois si élevées, si libérales et si finement gracieuses qu'il a inspirées à son traducteur.

C'est, du reste, de ces impressions et de ces impressions seulement que nous pouvons parler aujourd'hui en pleine connaissance de cause. M. Villemain ne nous a livré encore que quelques fragments très-courts de la traduction qu'il a terminée : la première partie de son ouvrage est seule sous nos yeux, et c'est une magnifique préface en un volume sur le génie propre de Pindare et sur l'histoire de la poésie lyrique.

Après avoir donné quelques détails sur la vie de son auteur et sur les vicissitudes de sa renommée en Europe et particulièrement en France, M. Villemain descend le cours des siècles et s'arrête à chaque manifestation du génie lyrique à travers les races diverses et les différentes civilisations. C'est une sorte de revue complète, animée, brillante, de tous les chantres inspirés du globe ; ils défilent chacun à son rang et parés d'un un de plusieurs chefs d'œuvre et cela pour terminer le mérite du maître et pour dire en passant : « Si nous sommes grands, Pindare qui « va venir nous est bien supérieur. » Tel est le résumé exact du premier volume de M. Villemain ; et il n'y rencontre force traductions des poètes les plus remarquables, ce qui nous permet d'avance d'apprécier le second volume.

Mais il n'était pas possible qu'un un critique comme M. Villemain n'eût en vue que la gloire de Pindare. Ce qu'il cherche surtout dans l'histoire de la poésie lyrique, c'est la leçon qui en ressort pour les publicistes et pour les peuples, et cette leçon est trop profondément libérale pour qu'il ne veille pas la prime de la recueillir.

La vie littéraire des nations est toujours solidaire de leur vie politique, parce que la vie politique est une des formes nécessaires de la vie intellectuelle. Aussi, c'est une loi générale que le génie des lettres, comme celui des arts, comme celui même des sciences, subit dans l'histoire les mêmes vicissitudes que la liberté, s'élevant en définissant avec elle ; mais jamais cette loi ne se vérifie d'une façon plus régulière, plus stricte, plus prompte, et souvent, hélas ! plus terrible que lorsqu'il s'agit du génie lyrique.

A la rigueur, l'inspiration dramatique et l'inspiration épique peuvent subsister encore quelque temps, quoique ce trompe soit bien court, lorsque les citoyens ne sont bientôt déchus de leurs droits et de leur indépendance ; la source de cette double inspiration est tarie à la vérité, mais le fleuve qui coule de sa profondeur n'en poursuit pas moins son cours jusqu'à ce que ses dernières flots se soient perdus à jamais. Virgile put composer sous Octave, devenu Auguste, la plus parfaite des épopées, mais aussi la plus élégante et la plus monotone de toutes ; on lui choisira de l'homme :

Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

Sa nuance n'avait plus le sens de la grandeur et de l'héroïsme, elle avait cessé de la sentir. Sous Elisabeth, cette grande et fière conquête de la tyrannie, Shakespeare put consulter de son regard prodigieux tous les abîmes de l'âme humaine et les représenter dans ces drames à la fois étranges et réels, où ses dernières fibres tressaillent, soulèvement mises à nu par un mot, par un *cri* éternel. En plein Louis XIV, Racine écrivit ces suites et élégiaques tragédies où la passions, élégante, polie, cœur-coeur-elle, s'attiédissent si bien elle-même qu'à force d'art elle arrive à la vérité. A plus forte raison, la comédie est-elle capable de devenir une matière toujours fluide où rire des vices de son peuple facile, et surtout peut-être de ceux que son pouvoir et sa cour lui inoculent le plus infailliblement. Quant à la satire, qu'elle s'appelle Tacite ou Juvénal, elle trouve alors dans la corruption des mœurs, dans l'énervement des caractères, dans la prédominance universelle des bas instincts un texte inépuisable à ses courroux poétiques et à ses immortels châtiments, car la *poésie* comme la vertu a plus qu'un nom à ces trois époques, elle s'appelle indignation.

Il n'en est pas de même du génie lyrique ; il est lui, tellement individuel et tellement chaste, il demande une âme si indépendante, si isolée, si complétement maîtresse de sa propre conscience, qu'il s'exile du même coup que la justice et la liberté. Il n'attend pas que de meilleurs temps reviennent ; il ne cherche pas, l'idéal manquant, d'autres sources d'inspiration : il lui faut, pour les emporter sur les ruines du environnant, des instincts héroïques, vierges, et sans lui, prêtre à partir d'un vaincu, exempt d'exile. Aussi jamais dominateur, si favorables que paraissent les circonstances et quand bien même il essaierait de se courir sous la théorie inventée du droit divin, ne verra apparaître à sa cour un Pindare ou un Byron. Quand on s'appelle Louis XIV, quand on entre parmi les vieux et vénérables parlementaires le fouet du chasse à la main, on ne trouve plus dans sa corbeille poétique que l'ode ridicule de Boileau sur la prise de Namur ou les froides cantates de Jean-Baptiste. Dans un autre moment à un, tous les âges fécondés où un homme trouve de résonner en une seule poitrine toutes les poitrines humaines, vous les trouverez vides de poésie lyrique.

Il ne faut pas s'y tromper, Homère a pris leur harmonieuse métrique, mais il n'y a renfermé que de fières satires, de charmantes invitations à voyager ou quelquefois des idylles gracieuses que relève une pointe ironie. A part quelques strophes de jeunesse ou regrettait par échiure le sublime Archiloque, point de passion, point de grandeur, point d'inspiration virile, point d'élan, de ces traits fiers où se comprennent pourtant, du reste, ces qualités essentielles de la poésie lyrique, et il a eu le bon goût, ne pouvant les atteindre, de ne pas chercher à les pourmuivre.

Dans l'*Iliade*, ce qui manque surtout c'est l'élément lyrique. Il est aussi absent des tragédies de Racine ; au contraire, il apparaît quelquefois dans celles de Corneille, ce contemporain de Descartes et de la Fronde.

Telles maintenant la contre-épreuve. Que si la liberté ne peut s'éclipser sans que le génie lyrique ne meure, il renaît aussitôt qu'elle brille de nouveau à l'horizon. A peine un peuple, secouant le linceul du matérialisme et la pression morne du regard à tout prix, a-t-il fait un effort généreux pour reconquérir ses droits contre l'oppression étrangère ou contre le despotisme intérieur, que les âmes semblent s'y exalter dans une noble ivresse et le premier soleil d'indépendance reconquise est une explosion d'hymnes politiques.

C'est au milieu des guerres nationales qu'éclate *Pindare* ; le grand mouvement des communes en Italie, en France, en Allemagne, y fit jaillir cette littérature incomplète, mais puissante de moyens acquis à sa plus haute expression dans la *Divine Comédie* et qui a paru d'une façon si intime l'élément dialectique et l'élément épique à l'élément lyrique. Les insurrections des Serbes et des Grecs contre les Turcs furent toujours accompagnées de chants populaires l'un entraînant pénétrés, ardent et ferme-mente, au milieu des troubles libératrices. Enfin dès que la révolution française eut retrouvé la parole, en 1845, une époque merveilleuse de lyrisme inattendu se leva par la France ; et les Lamartine, les Hugo, les Barbier, les Béranger Moreau avaient en pour précurseurs ces Byron et ces Schiller que le souffle de 89 avaient aussi ranimé au fond de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Telle est la vérité à la fois historique et politique que M. Villemain met en relief avec cette finesse de burin qui a rendu son talent si cher aux âmes délicates. Quelquefois on lui voudrait plus de force, plus de précision, plus d'audace ; il vous entraîne dans les longs méandres de ses périodes harmonieusement limés dont on choisi qui durent être d'une médiocre habileté charmante, qu'on lui désirerait moins de disposition littéraire.

On pourrait aussi lui reprocher une prédilection un peu trop vive pour Synésius, pour saint Grégoire, pour les hymnes des Pères grecs qui, disons-le franchement, *en dépit des sanctifiennes de M. l'abbé Gaume*, sont des œuvres littéraires détestables. L'illustre secrétaire de l'Académie française qui a déjà tant loué et tant blâmé en sa vie et puisse-t-il exercer de longues années encore des fonctions dont il s'acquitte si bien ! ne trouverait pas mauvais sans doute qu'on essayât sur lui un art dont il a donné de si merveilleuses leçons. Mais, franchement, l'inspiration de son ouvrage est si intimement libérale, qu'elle nous fait oublier toutes les critiques de détail que notre crayon aurait annotées en courant sur le marge.

En résumé, malgré les fautes inhérentes à toute œuvre humaine, cet livre est un monument élevé à la gloire de Pindare ; et ensemble un grande service au public français, là encore est admis à visiter, dans les diverses galeries, les débris précieux de la poésie antique, déjà étiquetés soigneusement, enchâssés et placés dans le meilleur jour.

On ne saurait tout dire ; et peut-être convient-il d'ajouter seulement, pour clore cet examen, que réflexion qui n'est pas neuve, mais qui est profondément vraie, à savoir que ce qui fait le mérite de Pindare et de son traducteur, ainsi que de tous les poètes et savants et profanes, ce sont les rayons épars de la raison universelle, répandus et reproduits en quelque sorte dans leur savant langage. La raison, voilà ce qui enivrait en Grèce les dieux et les hommes ; voilà pourquoi le poète thébain était non moins l'hôte d'Apollon que des tyrans de Syracuse !

Doctrinarum inter atque artium philosophiæ

A. VERCHÈRE.

REVUE FINANCIÈRE.

Le signataire de cette revue, n'ayant probablement pas l'honneur d'être connu des lecteurs du *Progrès*, croit devoir exposer en deux mots les principes économiques qui formeront la base de ses opinions et de ses jugements dans les choses de finance et d'industrie.

Nous croyons que l'esprit d'initiative, c'est-à-dire la liberté entière des transactions sous la surveillance des lois ordinaires d'un pays est la meilleure garantie d'une prospérité industrielle durable.

Aujourd'hui, grâce le travaux du moins, l'opinion publique est faite et le courant d'opinion sous l'empire duquel avaient été données des erreurs économiques a complétement changé de direction.

On peut donc espérer qu'on rendra peu à peu au marché des fonds publics les éléments de liberté qui sont constitutifs sa force, et sans lesquels il n'est plus qu'une machine ouverte à coup ou six changements, mécanisme de la place, et que l'épithète *engagée* [illegible] ne mérite à bon droit.

Ces observations faites en forme d'excuse, nous n'avons plus besoin de dire, à l'avenir, ce que nous pensons du fond des choses, et, tout en gardant notre indépendance entière au point de vue du jugement que nous porterons, on ne s'étonnera pas de nous voir plutôt du côté de l'esprit d'entreprise, sauf à examiner la valeur de ses actes, que dans le camp de ceux qui prétendraient qu'on peut faire marcher les choses de la France à reculons sous le prétexte de la sagesse.

Nous commencerons d'ailleurs sous des auspices favorables. La semaine a été bonne, elle a ramené une reprise sérieuse ; la rente, qui s'était maintenue très ferme à 70 f., coupon détaché dans les premiers jours de la semaine, a vu ses cours s'améliorer encore jeudi et vendredi, et atteindre 70 fr. 45. Si nous nous reportons de la hausse, c'est qu'elle représente pour nous un symptôme de confiance : de la part du capital, continuant qui du marché financier se répand en effet sur les autres valeurs, et que la rente elle-même relève l'activité. Quant à prétendre aujourd'hui que cette hausse pourra durer et qu'elle n'a point encore atteint son terme, c'est là une question particulière et qu'il faudrait traiter avec des développements que ne nous sont pas permis aujourd'hui.

La situation de la Banque de France qui résulte du bilan publié le 8 n'est pas très-satisfaisante au point de vue du commerce. Le bilan indique bien une diminution de 16 millions sur le portefeuille, de 24 millions sur les comptes-courants des particuliers ; ce sont par contre-coup 40 millions qui sont restées dans les affaires, mais d'un autre côté les réserves ont varié de 1 million à peine, le compte-courant du Trésor s'est augmenté de 10 millions et s'élève à 236 millions et demi, comme considérable même en tenant compte du paiement prochain du coupon. Le numéraire a augmenté de 6 millions, et la circulation des billets a diminué de 16 millions.

En somme, la Banque a reçu du Trésor, par compte-courant, 40 millions, par remboursement d'avances sur actions 4 millions, par diminution de portefeuille 16 millions ; ensemble 57 millions. Ces 57 millions sont représentés par 24 millions remboursés aux particuliers, 6 millions d'augmentation de numéraire et 27 millions montant de la diminution de la circulation.

Le bulletin des recettes de la dernière semaine, pour les chemins de fer, signale encore des améliorations importantes dans ces recettes. Le Lyon à Genève a 24 53 0/0 d'augmentation, le Midi et les Ardennes 19 ; l'Ouest, 12 ; le Lyon-Méditerranée 7 32 ; l'Est 0 ; le Nord 3 0/0.

Ainsi les Charentes ne sont-ils ressentis du mouvement de la Bourse. Les actions de Lyon, qui étaient depuis très longtemps stationnaires de 1065 à 1080, ont franchi le cours de 1080 et se sont élevées à 1085 avec une grande fermeté. L'Orléans a également monté de 1370 à 1435. Telles sont ce que nous appelons les grandes valeurs ; elles prêtent immédiatement et les premières de tout mouvement sérieux, parce qu'elles représentent un placement sérieux, et que d'un autre côté, elles offrent un aléa à la spéculation.

Si l'esprit ne tourne, qui est le même en général, ne nous conclut il y craint toujours et si l'on ne voyait en général la Bourse que lorsque commence la hausse, c'est-à-dire dans les hauts cours, quelles sages et utiles opérations n'aurait-on pas pu faire, au cas pour comme à terme, sur le Lyon et sur les valeurs de cette connaissance !

Le Mobilier a monté également de 263 75 à 627 50. C'est en une hausse en écart de 62 fr. 50. Nous ne croyons pas que Mobilier en tienne là. C'est une valeur qui prêtera un bon à la Bourse que lorsque continuera la hausse, c'est-à-dire dans les hauts cours, quelles sages et utiles opérations n'aurait-on pas pu faire, au cas pour comme à terme, sur le Lyon et sur les valeurs de cette connaissance !

Le Mobilier a monté également de 263 75 à 627 50. C'est en une hausse en écart de 62 fr. 50. Nous ne croyons pas que Mobilier en tienne là. C'est une valeur qui prêtera un bon à la Bourse que lorsque continuera la hausse, c'est-à-dire dans les hauts cours, quelles sages et utiles opérations n'aurait-on pas pu faire, au cas pour comme à terme, sur le Lyon et sur les valeurs de cette connaissance !

Voici les cours des principales valeurs d'une semaine à l'autre. Ce rapprochement ne manque pas d'intérêt dans des hauteurs comme celle-ci.

Rente 3 0/0, 3 décembre, 70 90 ; 10 décembre, 70 50, coupon détaché, soit 75 en ajoutant 1 50 du coupon : baisse 1 10.

4 1/2 96. — 96 75 : hausse 0 75.

Banque de France, 3875. — 3897 50 ; hausse 20 00.

Crédit foncier, 695. — 710 : hausse 15.

Crédit mobilier, 795. — 800 : hausse 25.

Orléans, 1360. — 1430 : hausse 50.

Nord, 965. — 980 : hausse 17.

Est, 645. — 660 : hausse 15.

Lyon-Méditerranée, 895. — 940 : hausse 45.

Midi, 547. — 532 50 : baisse 15 00.

Ouest, 571 25. — 585 : hausse 13 75.

Genève, 527 50. — 560 : hausse 32 50.

Dauphiné, 585. — 610 : hausse 25.

Autrichiens, 535. — 570 : hausse 35.

Victor-Emmanuel, 840. — 832 50 : baisse 32 00.

Romains, 472 50. — 500 : hausse 27 50.

Romains, 360. — 370 : hausse 10.

Sud de l'Autriche, 535 25. — 570 25 : hausse 20.

Saragosse, 860. — 885 : baisse 25.

Il n'y a pas à proprement parler, cette semaine, de chronique de la Bourse, je veux parler des bruits, pourparlers, dire ou dit, etc. On a été trop occupé de la question de la hausse pour s'occuper des bruits de M. Cabrion, agent de change, qui devient le sujet d'anecdotes de la Bourse sous l'accusation de nombreux faux. On prétend que ce pourra donner lieu à de curieuses révélations. Nous verrons bien.

L. LA TOUCHARDIÈRE.

Un des événements politiques de la semaine, M. le docteur Achille Guillon, député au Corps législatif, a donné sa démission de député. Cette démission a été acceptée par le président du Corps législatif, qui a immédiatement déclaré notre honorable député démissionnaire.

Le magnétisme et la médecine nerveuse et M. le docteur des personnes qui doivent pouvoir compter à part et à la haute force sur la médecine, le docteur Achille Guillon, député au Corps législatif, a donné sa démission de député. Cette démission a été acceptée par le président du Corps législatif, qui a immédiatement déclaré notre honorable député démissionnaire.

M. le docteur Achille Guillon, député au Corps législatif, a donné sa démission de député. Cette démission a été acceptée par le président du Corps législatif, qui a immédiatement déclaré notre honorable député démissionnaire.